

Une nouvelle dimension pour l'APUM !

Du lundi 09 au mercredi 11 septembre 2019, vous serez sollicités pour voter par vote électronique afin d'élire vos 15 représentants de l'Association des Personnels de l'Université de Montpellier (APUM).

L'APUM est au service de tous les personnels UM et s'investit dans :

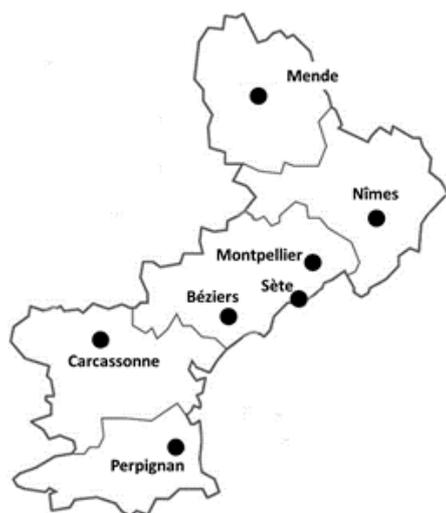
- **la gestion du Restaurant administratif** (Site Triolet) ;
- **la gestion du Centre de Loisirs** (Site Triolet) ;
- **la gestion des ateliers sportifs et culturels** (site Triolet ; FdE) ;
- **les propositions régulières de sorties : activités culturelles et de Loisirs.**

Les administrateurs de l'APUM travaillent bénévolement sur leur temps personnel et s'investissent pour la collectivité. Les actions proposées par l'APUM permettent au personnel des différentes composantes de l'UM (Ecoles, Instituts, Facultés, services centraux et communs) de se rencontrer et de mieux se connaître à travers des activités de loisirs afin d'améliorer la cohésion de notre université.

Notre liste pour l'APUM : Expérience et renouveau

Riches de notre expérience, nous avons souhaité proposer une liste qui regroupe des administrateurs sortants (3/15) et une majorité de nouveaux.

- **Dimension géographique : des représentants sur la majorité sites !**



Nous souhaitons élargir l'offre pour faire bénéficier de ces prestations à un plus grand nombre de personnels sur l'ensemble des sites géographiques de l'UM.

Nous veillerons à étudier des projets avec un véritable maillage territorial.

Pour ce faire, nous avons tenu à intégrer des personnels de toutes les composantes de l'Université, de toutes les catégories et de divers horizons syndicaux, au service de tous.

- **Dimension participative : des personnels force de proposition !**

Nous envisageons de procéder à une enquête afin de connaître vos souhaits en termes d'activités culturelles et sportives. Nous mettrons en place des budgets dédiés pour les activités sur les différents sites.

Nos engagements :

Le fonctionnement de l'Association des Personnels de l'UM étant totalement tributaire de la subvention attribuée par l'Université de Montpellier, notre équipe s'engage :

- à maintenir une restauration de qualité, à développer des activités nouvelles, à mettre en place des budgets dédiés pour les activités sur les différents sites ;
- à faire bénéficier au plus grand nombre les offres de l'APUM (maillage territorial ; équité entre les différents personnels).

Une nouvelle dimension pour l'APUM !

Anne VINCENT-FAGOT	MCF	Triolet-FdS
Frédéric CRISTOL	TECH	FdE Montpellier
Magali FAYOL-CHASTAING	ATRF	Triolet-DSBS
Patrice CARRIO	ASI	Richter-DSIN
Isabelle GANTE	ASI	ESEQ-UFR Droit
Julien ROUSSEL	MCF	Triolet-FdS
Brigitte RAMIS	ATRF	Richter-SMR
Fernand ALTIMIRA	ANT/ASI	FdE Perpignan
Paraskevi VERDIN-DIAKOU	IGE	Triolet-MRI
Yoan MILLE	ATRF	IUT Béziers
Christine EUZET	IGE	UFR Médecine
Ingrid KAPPLER	ATRF	UFR Odontologie
Christophe GERNIGON	PR	STAPS
Sonia HIDALGO	TECH	IUT Nîmes
Jean-Paul REBOUL	TECH	Triolet-FdS

DÉPOT DE LISTE

Scrutin du 09 au 11 septembre 2019

Je, soussignée **Anne VINCENT-FAGOT**, *Maître de Conférences* à l'Université de Montpellier,

Déclare déposer une liste (« *Une nouvelle dimension pour l'APUM !* ») de candidature de 15 noms présentés dans l'ordre suivant :

1	Anne VINCENT-FAGOT
2	Frédéric CRISTOL
3	Magali FAYOL-CHASTAING
4	Patrice CARRIO
5	Isabelle GANTE
6	Julien ROUSSEL
7	Brigitte RAMIS
8	Fernand ALTIMIRA
9	Paraskevi VERDIN-DIAKOU
10	Yoan MILLE
11	Christine EUZET
12	Ingrid KAPPLER
13	Christophe GERNIGON
14	Sonia HIDALGO
15	Jean-Paul REBOUL

En vue de l'élection des membres au Conseil d'Administration de l'APUM.

Fait à Montpellier, le 08 juillet 2019

